

Les chiffres bidons de la ministre

Vendredi 20 septembre, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, a annoncé à la presse que seulement 1 175 bachelier-e-s restaient « sans affectation » à l'issue de la procédure complémentaire de Parcoursup. Sur le terrain, dans nos syndicats, partout en France, ce n'est pas ce que nous remarquons. **La ministre ment-elle ? Non. Mais les chiffres qu'elle donne ne veulent rien dire !** On comprend mieux l'indigence des statistiques fournies par le « Tableau de bord 2019 »¹, qui permettent au ministère de nous enfumer et qui ont participé à faire démissionner la moitié des membres de son comité de suivi².

À quoi correspond ce chiffre de 1 175 bachelier-e-s « sans affectation » ? Il s'agit de celles et ceux qui n'ont pas, à l'heure actuelle, de place dans un établissement d'enseignement supérieur, public ou privé. **La ministre masque ainsi :**

- tou-te-s celles et ceux qui ont dû **se rabattre vers des établissements privés** (et s'endetter pour payer des frais d'inscriptions de plus en plus démesurés) parce qu'ils et elles étaient toujours « en attente » d'être sélectionné-e-s par une formation sur Parcoursup ;
- tou-te-s celles et ceux qui ont **renoncé parce qu'aucune formation ne leur était proposée** ou parce qu'ils et elles n'avaient **pas les moyens d'aller étudier à des centaines de kilomètres** de leur domicile ;
- tou-te-s celles et ceux qui **se retrouvent dans une formation qu'ils et elles n'ont pas vraiment choisi** et pour laquelle ils et elles n'ont aucune appétence ni compétence (ce qui revient, de la part des pouvoirs publics, à organiser leur échec).

Parcoursup favorise ainsi – et ce n'est pas un hasard – **la privatisation d'une partie de l'enseignement supérieur** en organisant l'insatisfaction et en poussant les néo-bacheliers vers les établissements privés, hors de prix et à la qualité variable.

Il convient enfin de mentionner le fait que les personnes en reprises d'études non-sélectionnées ont été opportunément placées dans une catégorie à part, comptabilité au service non de l'enseignement supérieur mais de la communication de son ministère.

Au final, **le bilan de Parcoursup, ce sont des dizaines de milliers d'étudiant-e-s à qui l'on interdit de faire les études de leurs choix, dans des établissements publics. La fédération Solidaires Étudiant-e-s, syndicats de lutte**, rappelle son engagement pour un enseignement supérieur ouvert à tou-te-s et à tous les âges, gratuit, public et émancipateur. Elle s'insurge contre cette lente privatisation de l'enseignement supérieur et de la recherche et **renouvelle son appel à l'abrogation de la loi ORE qui institue la sélection à l'entrée de la licence et l'inégalité entre les étudiant-e-s au cours de celle-ci, et par conséquent exige l'abandon définitif de Parcoursup.**

¹<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid142122/tableau-de-bord-2019-des-indicateurs-de-parcoursup.html>

²https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/09/13/vers-une-recomposition-des-comites-de-suivi-de-parcoursup_5509903_3224.html

Fédération Solidaires étudiant-e-s

<https://www.solidaires-etudiant.org/>

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

contact@solidaires-etudiant-e-s.org

